



CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS SOLITAIRE DOUBLE EQUIPAGE 2023

Déclaration de conflit d'intérêts selon RCV 63.4

Robin Desserouer, juge national stagiaire désigné sur ce championnat, a déclaré un conflit d'intérêt avec la flotte Open 5.70 en tant que Coordinateur du Pole Inshore Ligue Sud.

Le jury du championnat décide qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts mineur. En conséquence, Robin Desserouer :

- ne participera pas aux instructions en relation avec les Open 5.70
- ne sera pas présent sur le Rond 420/Open 5.70 pour le jugement semi-direct.

Cette déclaration sera publiée au tableau officiel de l'épreuve.

La présidente du Jury

Corinne Aulnette

Affiché le 20 août 2023 à 11h00

